



MANUGAZ BP1 FLEXIBLE POUR LE GAZ VALIDITE 10 ANS

marque commerciale Addax

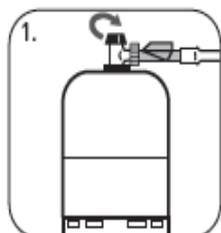
TUYAU FLEXIBLE BUTANE / PROPANE

Conforme à la norme NF D 36-112

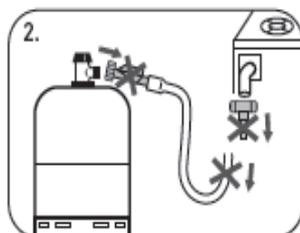
Flexible pour le Gaz avec armature a embouts mécaniques G1/2; M20X1,5

REPÈRE INFOS Flexible caoutchouc pour usage domestique butane / propane.

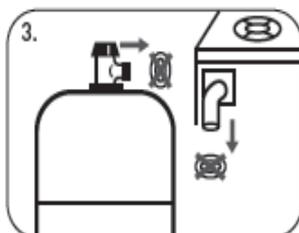
MODE D'EMPLOI NOTICE À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR



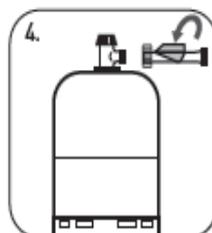
1- Fermer le robinet de gaz de la bouteille.



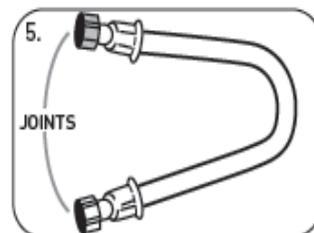
2- Démontez le détendeur embout tétine soudé et le tuyau existant ainsi que l'embout tétine situé sur l'appareil de cuisson.



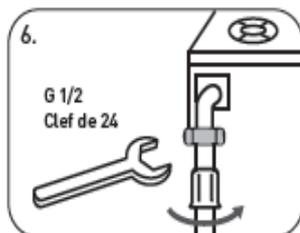
3- S'assurer que les anciens joints ou morceaux de joints ne sont plus en place.



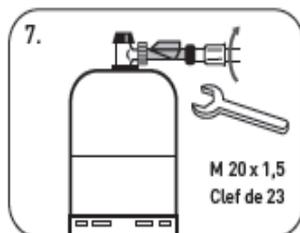
4- Positionner le détendeur à sortie fileté sur la bouteille.



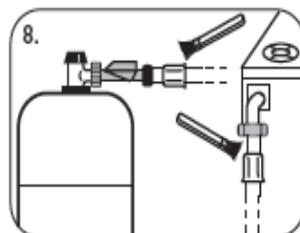
5- Vérifier que le raccord noir (côté détendeur) est bien équipé de son joint couleur marron réf. 17 x 12 x 2 ainsi que le raccord blanc (côté appareil de cuisson) de son joint couleur noire réf. 11 x 18 x 2. Ces joints doivent être en bon état.



6- Visser l'écrou blanc à la main sur l'appareil de cuisson jusqu'au contact du joint puis serrer modérément à l'aide d'une clef.



7- Visser l'écrou noir sur le nouveau détendeur jusqu'au contact du joint. Puis serrer modérément.



8- Mise en service. Ouvrir le robinet de la bouteille. Vérifier les étanchéités raccord/appareil de cuisson, raccord/détendeur et détendeur à l'aide d'un pinceau imprégné d'eau savonneuse ou avec un produit spécifique dédié à cet usage.
NE JAMAIS UTILISER DE FLAMME.

**RAYON DE COURBURE
MINIMUM : 7 cm**

Le tuyau flexible doit être renouvelé dans tous les cas avant la date limite d'emploi marquée sur ce dernier.

TRÈS IMPORTANT

- Ne pas utiliser ce tuyau flexible pour des GPL en phase liquide, utiliser ce tuyau flexible uniquement sur les installations de butane ou de propane alimentées à partir de bouteilles ou de citernes individuelles.
- Le tuyau flexible doit être remplacé dans tous les cas avant la date limite d'emploi marquée sur ce dernier.
- Toute destruction ou détérioration de tout ou partie du tuyau flexible nécessite son remplacement. Par ailleurs, toute modification du tuyau flexible est interdite.
- Les torsions et les courbures trop importantes doivent être évitées.
- Les installations doivent être réalisées en respectant la réglementation en vigueur et les règles de l'art.
- Il est impératif de suivre les indications de montage des fabricants du tuyau flexible et de l'appareil, notamment la position et l'orientation des points de raccordements.
- Les joints en bon état intégrés dans les raccords confèrent au flexible une parfaite étanchéité. Il est recommandé de changer les joints conforme à la NF D 36-112 à chaque démontage (Joint marron M9215210 côté arrivée de gaz et joint noir M9215200 côté appareil).
- Dans le cas du tuyau flexible de longueur 2,00 m, celui-ci n'est pas compatible avec l'utilisation d'un détendeur propane équipé d'un dispositif de sécurité suivant la norme NF EN 16129:2013.
- Ne pas installer le flexible dans des zones où la température dépasse 60°C.
- Le raccordement en gaz d'un appareil ne peut comporter qu'un seul tuyau flexible (le rabotage est interdit).

RAYON DE COURBURE MINIMUM : 7 CM.



ADDAX 42400 Saint CHAMOND
Tél. :04 77 31 02 16